
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 30 octobre 2024 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Dagenais, Directeur général
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Habitation et économie
Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Mme Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE24 1640

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 octobre 2024, en y retirant les points 12.001, 12.002, 12.003 et 40.003, et en y ajoutant les points 50.001 à 50.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE24 1641

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre par laquelle Les Industries Centaure ltée, plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville de Montréal, sur demande, des munitions de service de calibre 9 mm, pour une durée de 24 mois pour les années 2025 et 2026, pour une somme maximale de 187 346,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20593;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de police de la Ville de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1247026003

CE24 1642

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois par laquelle Les bicycles Quilicot inc., seul soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des vélos électriques et équipements connexes, pour une somme maximale de 179 361 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20609;
- 2- d'autoriser une dépense de 8 968,05 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1247567035

CE24 1643

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer la première option de prolongation de 12 mois à compter du 1^{er} mai 2025, et d'autoriser une dépense additionnelle de 148 590,06 \$, taxes incluses, pour le service de grand ménage annuel des casernes de pompiers, dans le cadre du contrat accordé à 9119-5867 Québec inc. (Entretien Avangardiste inc.) (CG22 0240), majorant ainsi le montant total du contrat de 480 732,71 \$ à 629 322,77 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 14 859,01 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1247157017

CE24 1644

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Vidéotron ltée pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet d'enfouissement de la rue Murray, entre les rues Ottawa et William, pour une somme maximale de 108 975,56 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le président par intérim de la Commission des services électriques de Montréal à signer les documents requis pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1240025008

CE24 1645

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Vidéotron ltée, pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet d'enfouissement de la rue Barré, entre les rues Guy et de la Montagne, pour une somme maximale de 188 432,25 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le président par intérim de la Commission des services électriques de Montréal à signer les documents requis pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1240025009

CE24 1646

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme Distributeur Tapico ltee, le contrat pour l'exécution des travaux d'aménagement d'une piste de course de 60 mètres au Complexe sportif Claude-Robillard, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 204 885,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-6145;
- 2- d'autoriser une dépense de 20 488,55 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 10 244,27 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

- 4- de procéder à une évaluation du rendement de Distributeur Tapico ltée;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1249615002

CE24 1647

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Atelier Laboutique inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels pour la conception technique et la réalisation de l'exposition permanente Émolab à la Biosphère, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 162 114,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20646;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1249433005

CE24 1648

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Société en commandite 6085 Sherbrooke Est, pour une période de deux mois, soit du 1^{er} novembre au 31 décembre 2024, une partie du lot 6 496 150 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 869,57 mètres carrés, située à l'angle nord-ouest des rues Sherbrooke Est et Du Quesne dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, à des fins de stationnement et d'entreposage temporaire de matériaux, moyennant un loyer total de 24 283 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1248042010

CE24 1649

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'Agence de mobilité durable, pour un terme de six mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, un espace de bureau situé au 1500, rue des Carrières, et une partie du terrain constitué du lot 2 537 833 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie locative de 785,62 mètres carrés et 86 cases de stationnement, dans le cadre des fonctions des agents de stationnement, moyennant un loyer total de 104 886,90 \$, excluant les taxes;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1240515006

CE24 1650

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 94 450 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2024 et pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Événements	Organismes	Soutien recommandé 2024	Soutien en proportion du budget de l'événement
Volet 1 : Événements sportifs internationaux			
Championnat International de Montréal (Grade 2)	Association Canadienne de Tennis	5 000 \$	8,7 %
Circuit Mondial ISU Montréal 2024	Gestion d'événements de patinage de vitesse	20 000 \$	3 %
Coupe Canada 2024	Judo Canada	20 000 \$	5,6 %
Championnats du monde de footbag 2024	Aki Québec	3 600 \$	14,9 %
Jackalope Montréal 2024 - Festival de skateboard et sports d'action	Association des sports d'action	21 850 \$	2,8 %
Volet 2 : Événements sportifs nationaux			
47 ^e Omnium du Québec	Judo-Québec inc.	7 000 \$	7,4 %
Championnats Canadiens courte piste Montréal 2024	Gestion d'événements de patinage de vitesse	5 000 \$	15,6 %
Volet 3 : Événements sportifs métropolitains			
Les cross-country de l'île de Montréal	RSEQ Montréal	12 000 \$	9,2 %

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1246549004

CE24 1651

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ au Barreau de Montréal pour la première édition (2024-2025) de l'événement « Les Rendez-vous VISEZ DROIT » à laquelle la Ville de Montréal est invitée en tant que partenaire présentatrice;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1243302003

CE24 1652

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, pour la réalisation de son projet « (Se) Définir » dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2021-2024;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1245870002

CE24 1653

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de prêt d'espaces de stationnement par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents, trois espaces de stationnement, pour un terme de deux ans, à compter du 1^{er} novembre 2024, ayant une superficie totale de 1 035 pieds carrés (96 mètres carrés) afin d'installer et d'aménager un conteneur par stationnement (T207, T303 et T506) mesurant 20 pieds, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'entente de prêt d'espaces de stationnement. La subvention immobilière équivaut à 66 102 \$ pour la durée du prêt.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1240515005

CE24 1654

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 103 174,55 \$ ainsi qu'une contribution en nature de 55 020 \$, non récurrents, à Université de Montréal afin de soutenir le projet de recherche PARCS en santé;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financier et en nature, rétroactivement pour la période du 15 février 2024 au 14 février 2029;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1248167002

CE24 1655

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le partage de la volumétrie estimée des besoins de la Ville de Montréal en vue de l'adhésion au regroupement d'achats pour l'acquisition de produits VMware de Broadcom via le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1249633011

CE24 1656

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier une dépense de 2 533,67 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, du 18 au 24 septembre 2024, à New York City (États-Unis), pour participer à une série d'événements dans le cadre du Sommet de l'avenir de l'Organisation des Nations Unies;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1240843007

CE24 1657

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédit de 3 100 000 \$ à l'intérieur du Programme investissements durables, volet bâtiments industriels durables (RCG 19-010) en 2024;

de recommander au conseil d'agglomération :

- d'autoriser un ajustement de l'enveloppe budgétaire de 6 314 000 \$ pour les années 2025 à 2027, dans le cadre du Programme investissements durables, volet bâtiments industriels durables (RCG 19-010).

Adopté à l'unanimité.

30.003 1249780004

CE24 1658

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une contribution financière de 20 000 \$ provenant de la Fondation du Jardin et du Pavillon japonais de Montréal pour soutenir le renouvellement de la mise en lumière du Jardin japonais dans le cadre de l'événement Jardins de lumière 2024 au Jardin botanique;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant;
- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1247229002

CE24 1659

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 132 000 \$ en capital, intérêts et frais, d'une action en dommages intentée par Chubb Insurance Company of Canada contre la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Cainnech Lussiaà-Berdou du Service des affaires juridiques - division Responsabilité, le chèque suivant :
 - le paiement du montant de 132 000 \$ à l'ordre de Clyde & Cie Canada en fidéicommis;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1246250004

CE24 1660

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver le budget de 3 M\$ réparti sur trois ans de 2025 à 2027;
- 3- de mandater le Service de la culture d'effectuer le suivi des engagements de la Politique tels que spécifiés au dossier décisionnel en collaboration avec les services municipaux et les arrondissements concernés.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1248994009

CE24 1661

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu du paragraphe 5 de l'article 4 du Règlement sur le programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier (RCG18-042), l'ordonnance numéro 5 jointe au présent dossier décisionnel, afin de mettre fin au programme de subvention à la date d'entrée en vigueur de la présente ordonnance;
- 2- d'approuver l'ajustement budgétaire de 3 300 000 \$ permettant une réaffectation des sommes en provenance du Programme de subventions visant la revitalisation des secteurs commerciaux en chantier, vers le Programme de piétonnisation des artères commerciales 2025.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1247797004

CE24 1662

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation permanente du domaine public par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue aux fins d'une tranchée de drainage et d'une voie de circulation sur le lot 4 310 107 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1248168001

CE24 1663

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nouvelle convention collective entre la Ville de Montréal et le syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau, section locale 571 (SEP-B) CTC-FTQ (unité des juristes), couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1247914001

CE24 1664

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Roula-Agori Fridas à titre de directrice des poursuites pénales et criminelles au Service des affaires juridiques dans l'échelle salariale 2024 - FM11, à compter du 30 octobre 2024 ou d'une autre date convenue entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1249742003

CE24 1665

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) et M. Martin Savard prévoyant le prêt de service au sein de la SPJD selon les modalités qui y sont prévues.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1247396001

Levée de la séance à 10 h 06.

70.001

Les résolutions CE24 1640 à CE24 1665 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Luc Rabouin
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville